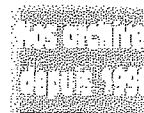


LES NOUVELLES
CALÉDONIENNES

CONTACTEZ NOUS : Les Nouvelles Calédoniennes - 41 rue de Sébastopol - BP G5 - 98848 Nouméa Cedex

Tél. : 00 687 27 25 84 Rédaction : lnc@canl.nc Publicité : lncpub@canl.nc

Abonnements : sce.abonnement@lnc.nc Petites annonces : lnc.pa@lnc.nc



Mercredi 28 Novembre
2007

ACTUALITE

Actu internationale / Asie - Pacifique

NAVIGUEZ

Tous les articles
Précédent | Suivant

A la Une

Nouvelle- Calédonie
Nouméa
Grand Nouméa
Les Provinces
Sports
Pacifique

Actu internationale
Sport international

DOSSIERS

Terre de Nickel

Rétrospective 2006

NOS SUPPLEMENTS

Week-end

SERVICES

Abonnement
au journal

La météo du jour

NRJ en ligne

Découvrez la Calédonie

Contactez-nous

convertisseur CFP -
Euro

Partenariat avec l'Europe : Le Pacifique traîne des pieds

Lundi à Port-Vila, l'Europe a réuni les représentants d'une dizaine de petits pays océaniques pour les informer de l'accord de partenariat économique qu'elle leur propose, et de ce qui va se passer s'ils n'en veulent pas. Pour l'instant, seuls Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée se sont engagés à signer.

Quel rapport entre l'Europe, le Pacifique et le commerce mondial ? Pour la Calédonie, aucun. Bien au chaud derrière ses protections commerciales, adossée à la France et nichée dans son statut particulier de Pays d'Outre-Mer, souvent ignorante ou méprisante de ce que peut lui apporter l'Europe, elle ne craint rien et n'est même pas concernée.

Mais ses voisins océaniques, eux, ne sont pas aussi protégés. Pour l'Europe, ils sont « ACP », pour Afrique-Caraïbes-Pacifique, et peuvent pour quelques semaines encore profiter d'une logique de

« préférence commerciale » qui leur permet le libre accès de leurs produits en Europe, tout en verrouillant s'ils le veulent leurs propres frontières. Sauf que, depuis 2002, l'Organisation mondiale du commerce a décrété, au nom du libre-échange, que les accords commerciaux entre l'Union européenne et les pays ACP ne sont pas conformes, et qu'ils doivent disparaître. Date limite de péremption : le 1er janvier 2008, dans à peine plus d'un mois.

Puisqu'il faut en passer par là, et parce qu'elle croit aussi que la libéralisation des échanges commerciaux et le capitalisme vertueux sont une chance de croissance et d'emploi pour les pays en voie de développement, l'Europe a proposé aux pays ACP de repenser leurs liens avec le Vieux Continent et de signer des accords de partenariat économique. Des accords complets, qui traitent évidemment des aspects commerciaux mais vont bien au-delà. Pour le Pacifique, l'engagement européen vise la sécurité et la bonne gouvernance, l'intégration régionale et la gestion durable des ressources naturelles. Il y a de l'argent à la clé : 500 millions d'euros entre 2008 et 2014 pour les pays ACP du Pacifique, dont 95 millions spécialement pour les aider à faire face aux nouveaux enjeux commerciaux. Pour l'Europe, l'accord de partenariat économique est un instrument de développement en soi, et elle veut y mettre les moyens pour esquisser « une communauté du Pacifique fière de ses particularismes et en même temps ouverte au monde ».

Tout cela a été présenté en mai et en juin 2006, et notamment au Sommet France/Océanie de Paris. Mais en un an et demi, les négociations de l'accord de partenariat n'ont pas avancé très vite. Pour le Pacifique qui traîne des pieds et qui globalement ne voit pas l'intérêt de changer le système, comme d'ailleurs pour certaines régions ACP d'Afrique, il est clair aujourd'hui que l'accord complet ne pourra pas être signé avant 2008. D'où l'idée d'un accord intérimaire ne préjugant pas de la poursuite des négociations et portant seulement sur le commerce des marchandises. Mais là encore, les réticences sont fortes.

Lundi à Port-Vila, il est apparu que seules la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Fidji vont le signer. Les autres nations insulaires craignent trop d'ouvrir leur marché aux produits européens. Peut-être pensent-elles aussi que l'Europe trouvera bien une autre solution...

Ce ne sera pas le cas. Lundi, Nicolás Berlanga Martinez, chargé d'affaires européen au Vanuatu, et Jacques Wunenburger, haut fonctionnaire européen venu spécialement de Bruxelles, ont été clairs : les pays qui n'auront pas signé retomberont sous un régime standard moins favorable à leurs échanges avec l'Europe. Sauf évidemment les PMA (Pays les moins avancés) qui continueront à accéder aux marchés de l'Union en franchise de droit et sans contingents. Bon nombre de pays insulaires étant justement des PMA, on comprend qu'ils soient relativement indifférents. Sans compter que l'Europe, c'est loin, et que sauf Fidji et la Papouasie, ils n'y exportent guère.



Le séminaire a réuni près d'une centaine de participants de Papouasi Fidji, Cook, Nauru, Niué, Samoa, Salomon et Vanuatu, représentant la sphère politique, économique et la société civile. Photo H.L.

.....

L'Europe s'installe durablement au Vanuatu

Même si l'accord de partenariat économique est au point mort, l'Europe ne va évidemment pas cesser sa coopération avec le Pacifique insulaire. Sa tête de pont, de plus en plus, y est le Vanuatu. C'est à Port-Vila que s'est tenue la conférence de lundi, et c'est aussi dans la capitale du Vanuatu que s'est déroulée en juillet une réunion des bailleurs de fonds du Pacifique.

Financement d'une école

Pourquoi le Vanuatu ? Parce que les Salomon sont instables ; parce que le coup d'Etat entache Fidji ; parce que la Nouvelle-Calédonie a un statut particulier. Notre voisin, à la croisée des chemins, est une bonne solution de repli.

D'autant que l'Europe y est active. Elle vient d'y financer une école hôtelière, la première totalement bilingue au Vanuatu.

Elle vient aussi d'y construire une résidence pour son chargé d'affaires, vaste représentation qui a accueilli lundi soir sa première réception officielle dans la foulée du séminaire sur l'accord de partenariat économique. C'est le signe, explique Nicolàs Berlanga Martinez, d'une installation durable et engagée de l'Europe au Vanuatu.

.....

Repères

- 10 %

En 2005, le Pacifique insulaire a exporté pour 1,2 milliard d'euros de marchandises vers l'Europe, et en a importé moitié moins. À l'échelle européenne, c'est peu de chose. Mais à l'échelle locale, c'est tout de même 10 % des exportations du Pacifique qui vont en Europe. Compte tenu de la taille des pays insulaires, de leur peu de ressources et de la distance, ce n'est pas si mal.

- Régionalisme

L'une des ambitions de l'accord de partenariat économique est de favoriser des échanges commerciaux régionaux. Il est aujourd'hui plus facile pour les pays insulaires d'exporter vers l'Europe que vers leurs voisins insulaires. Difficile, dans ces conditions, de donner à la région une masse critique économique.

C'est un aspect de sa coopération que l'Europe veut favoriser à l'échelon régional, au travers de l'accord. À terme, elle souhaite favoriser des échanges entre les différentes régions ACP.

- French territories

Globalement, les pays du Pacifique ne comprennent pas pourquoi les « french territories » n'ont pas le même régime qu'eux. Pourquoi ils sont fermés aux importations alors qu'ils sont un marché riche. Pourquoi l'Europe ne fait pas pression sur la France pour les aligner. C'est méconnaître que la France et l'Europe n'y peuvent pas grand-chose : nos protections sont de compétence territoriale. Politiquement, la Calédonie revendique son intégration à la Région. Économiquement, elle y apparaît repliée sur elle-même.

- Kava

Le séminaire de lundi associant le monde économique et la société civile du Vanuatu, il y a bien sûr été question du kava. Une des rares productions exportables du pays, désormais impossible vers l'Europe et toujours insatisfaisante sur la Nouvelle-Calédonie, ont souligné les participants. Une affaire pas réglée. Le « monopole » de la Maison du Vanuatu à Nouméa fait toujours grincer des dents à Port-Vila.

Au Vanuatu, H.L.

Copyright © LES NOUVELLES-CALEDONIENNES 2001-2005 - Tous droits réservés